

Commission permanente du lundi 21 mars 2022

1 DOCUMENT - Publié le 21 mars 2022

Commission permanente : un effort massif pour soutenir les acteurs du développement économique



20220321_CP_Commission_Permanente_21_mars.pdf
(.pdf, 116,5 Ko)



TÉLÉCHARGER

La Commission permanente du Conseil départemental de la Dordogne s'est réunie le lundi 21 mars. 109 dossiers étaient inscrits à l'ordre du jour, parmi lesquels des dossiers d'aides à l'investissement et au développement économique, ainsi que des aides au monde associatif, culturel et sportif, autant de vecteurs essentiels pour mailler et animer l'ensemble du territoire.

Une enveloppe de plus de 1M€ pour dynamiser le tissu économique

La commission permanente a voté une enveloppe globale de 458.868,37 € de subventions qui sera répartie entre onze entreprises du secteur de l'agroalimentaire et trois entreprises du secteur du bois, pour les accompagner dans la réalisation d'investissements matériels.

Sur ces 14 attributions de subventions, trois méritent un focus plus particulier :

- › **La chocolaterie Joseph à Boulazac.** Cette entreprise artisanale propose des produits à base de chocolat (bonbons, noix enrobées) et de la pâtisserie (gâteaux aux noix, macarons) destinés aux particuliers et aux professionnels. Elle exporte ses produits jusqu'au Japon. Engagée dans une démarche de limitation des troubles musculo-squelettiques de ses salariés, la chocolaterie Joseph envisage d'acquérir une machine de découpe numérique par jet d'eau. Ce matériel permet de découper avec une très grande précision et netteté des produits alimentaires, sans les écraser, tels que les chocolats, les ganaches, les pralinés, les pâtisseries. Cette technologie offre également de nombreuses possibilités quant aux formes de découpe. Ce programme permettra également de recruter un emploi supplémentaire pour la vente au laboratoire et la livraison.

Le Département accompagne la chocolaterie Joseph à hauteur de 36.000€.

- › **SAS La Truffe Périgourdine à Bergerac.** Créée en 1995 par le Groupe Valette Foie Gras, cette entreprise est spécialisée dans la découpe et le conditionnement de canards gras. L'activité représente 750 tonnes par an. Les produits sont commercialisés auprès de la grande distribution au niveau national mais aussi dans un magasin d'usine pour les locaux.

Soucieuse de satisfaire sa clientèle, l'entreprise souhaite innover sur ses procédés de conditionnement. Pour ce faire, elle envisage d'aménager une nouvelle ligne de conditionnement en intégrant une operculeuse permettant d'utiliser des barquettes plates en carton recyclable comme support. Cette technologie permet de réduire de manière significative le poids de plastique consommé pour l'emballage en apportant un aspect très valorisant aux

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/commission-permanente-du-lundi-21-mars-2022-22332002?>

le poids du plastique consommé pour l'emballage en apportant un aspect très valorisant aux produits finis. De même, de nouveaux matériels seront achetés pour diminuer les gestes répétitifs de certains postes de travail et ainsi améliorer les conditions de travail des salariés.

Le Département accompagne la SAS La Truffe Périgoudine à hauteur de 70.988,30€.

A ces aides aux entreprises et aux structures de soutien à l'économie et à l'emploi, s'ajoute un soutien aux investissements dans les exploitations agricoles. La commission permanente a décidé d'attribuer une enveloppe globale de 439.349 € pour un total de 148 dossiers dont 16 projets de promotion et d'organisation de circuits courts.

Les aides cumulées aux entreprises et aux exploitations agricoles représentent une enveloppe de plus de 1M€ destiné à dynamiser le tissu économique.

Habitat : plus de 4.000 propriétaires occupants accompagnés

La commission permanente a décidé d'allouer une subvention d'un montant global de 25.500€ au titre de l'aide départementale à l'amélioration de l'habitat à 51 propriétaires occupants qui réalisent des travaux d'amélioration de leur habitation.

Pour mémoire, depuis 2014, 4.120 propriétaires occupants ont bénéficié de l'aide départementale dans le cadre de leur projet de travaux de rénovation énergétique portant l'engagement total du Département à 2.060.000€.

De même, dans le cadre du dispositif des aides du Plan de relance de l'économie en faveur de l'habitat, 111 nouveaux dossiers se sont vus accorder une enveloppe globale de 205.529,04 €.

Depuis juin 2020, 485 dossiers ont été financés par le Département pour un montant de 882.782,91 € et ont généré un montant de 4.986.156,29 € de travaux HT.

Sport

La Dordogne compte plus de 88.000 licenciés sportifs et 1.200 associations. Une preuve que le département dispose d'une véritable culture sportive. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental a souhaité apporter son soutien aux partenaires associatifs dans l'exercice de leurs missions d'éducation, d'animation, de santé, de promotion mais aussi de performances sportives.

Dans ce cadre, la commission permanente a décidé d'attribuer au monde sportif des subventions à hauteur de 653.492,50€. Cette enveloppe se répartit comme suit :

- › 633.500€ pour 19 clubs de niveau national ;
- › 12.492,50€ pour 5 sections multi-sports ;
- › 7.500€ pour la réalisation de 4 manifestations sportives.

Tourisme

Dans le cadre d'une convention avec le Comité départemental du tourisme, la commission permanente a décidé de lui accorder une subvention de 1.378.650 €, afin de l'aider à mettre en oeuvre un plan d'action renforcé de développement, de communication et de commercialisation de l'offre touristique.

Ce plan se déclinera notamment à travers une campagne de communication télévisuelle sur France 2 et France 5 du 15 mai au 1er juin pour promouvoir les filières, sites touristiques et la gastronomie à travers le spot « Venez vivre le Périgord ». En préambule, une campagne TV sera conduite sur la première quinzaine d'avril TV sur BFM Paris /Lyon/Lille (396 diffusions) et BFM Bordeaux/Toulouse (campagne digitale) pour la promotion de de l'événement « Châteaux en fête », qui se déroulera du 16 avril au 1er mai.

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/commission-permanente-du-lundi-21-mars-2022-22332002?>

Par ailleurs, la commission permanente a validé la signature d'une convention de partenariat entre le Département de la Dordogne, le Comité départemental du tourisme de la Dordogne (CDT 24) et le Comité régional du tourisme (CRT) Nouvelle-Aquitaine autour du développement de l'opération « Terra Aventura, geocaching made in Nouvelle-Aquitaine » 2022. Sept parcours ont été réalisés l'an dernier. Cinq nouveaux parcours doivent voir le jour en 2022 : Abjat-sur-Bandiât, Bergerac, Bourdeilles, Grignols et Montpon-Ménestérol.

Culture

Dans le cadre du soutien du Département aux associations qui, par leurs actions, participent à l'attractivité et au développement culturel du Département, la commission permanente a décidé d'accorder une enveloppe de 175.500€ : 97.500€ au profit de 14 associations et 78.000€ pour accompagner l'organisation de 9 manifestations.

Santé

La commission permanente a validé la reconstruction du centre médico-social de Saint-Astier sur une partie du terrain du collège Arthur Rimbaud. Cette opération, dont le montant est évalué à 775.000€ HT pour la construction d'un bâtiment de 484m², devrait être lancée au cours du deuxième trimestre 2022 avec la désignation du maître d'oeuvre, avant un démarrage des travaux en janvier 2023 et une réception en janvier 2024.

De même, la commission permanente a validé le principe d'un réaménagement du centre médico-social de Thiviers au sein de l'ancienne trésorerie. A cet effet, il a chargé l'Agence technique départementale d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme.